

Réf: Dossier 357356

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE KOLO TRANSPORT »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON ANADOR PRES DE LA
PHAMARCIE ANADOR, ILOT 42 LOT 5978, Lot 5978, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE KOLO TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES, ET EN GARANTIE L'AFFECTATION HYPOTHECAIRE OU EN NANTISSEMENT DE TOUS OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETE IVOIRIENNE OU ETRANGERES, CREEES OU A CREER AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU CONNEXE.

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU SUSCEPTIBLES D'EN ASSURER LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON ANADOR PRES DE LA PHAMARCIE ANADOR, ILOT 42 LOT 5978, Lot 5978, Ilot 42

Dirigeant(s) M TRAORE TIEMOKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11358 du 31/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67684/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

